Respecter notre lac

Version complète de la lettre envoyée au Conseil en date du 9 mars 2021

Tout d'abord, je suis entièrement d'accord avec la réaction de Bleu Massawippi à la version préliminaire du Plan stratégique. Le lac ne reçoit guère d'attention dans cette version du plan, bien que tout le monde semble reconnaître ce magnifique plan d'eau comme l'un des plus grands atouts de North Hatley. Il est simplement pris pour acquis, tout comme le tronçon supérieur de la rivière, que j'inclus lorsque je parle du lac. Sans mesures fortes de chacune des cinq municipalités autour du lac, la qualité de NOTRE lac pour fournir notre eau potable, ainsi que pour la baignade et la jouissance générale est à haut risque de se détériorer.

J'ai donc été heureux d'apprendre qu'à sa séance du 1er mars, le Conseil a reconnu cette importante omission dans le plan proposé et a décidé de reporter son adoption. Espérons que la version finale identifiera au moins bon nombre des problèmes importants qui menacent le lac et établira des mesures pour en contrer au moins certains.

La municipalité dispose déjà d'outils pour faire face à certaines menaces, mais ne les utilise pas. Le village doit faire plus pour faire connaître et appliquer les règlements en vigueur, tels que:

- Utilisation d'herbicides, de pesticides et de la plupart des engrais chimiques

  Ceux-ci sont interdits à North Hatley, à l'exception de certains produits antiparasitaires biologiques, tandis que les engrais sont limités à des teneurs N-P-K de 5-5-5 que la plupart des engrais naturels à libération lente respectent.

- Aménagement de la bande littorale

  L'obligation de maintenir une bande de végétation naturelle d'au moins 5 m de large le long des rives, ce qui interdit explicitement les pelouses allant jusqu'au bord de l'eau.

Le non-respect de ces règlements aggrave les problèmes de cyanobactéries (algues bleues). L'apport de produits nuisibles aux tributaires alimentant le lac à cause des pratiques agricoles du passé a diminué suite à la mise en place de diverses mesures visant à réduire les ruissellements. Par contre, il convient de rappeler qu'en raison des coûts impliqués, certains jardiniers amateurs sont plus enclins que les agriculteurs à une utilisation excessive de produits qui polluent le lac et favorisent la prolifération d'algues.

La zone tampon végétale prévue par les lois offre plusieurs bénéfices importants au lac : entre autres, un habitat idéal pour différentes espèces fauniques et aquatiques, ainsi qu'un lieu d'interception et d'absorption de ruissellements indésirables. Le parc Lobadanaki (géré par Bleu Massawippi), à côté du quai municipal, et le parc Riverside offrent de bons exemples de traitement écologique des berges.

Les ruisseaux entrant dans le lac en provenance du terrain de golf doivent être régulièrement testés pour la présence de produits nuisibles (herbicides, excès de phosphates etc). Les deux municipalités concernées, North Hatley et le Canton, devraient discuter des mesures de contrôle et de réduction avec le club de golf, le cas échéant. Parmi les options efficaces : la culture de roseaux dans et autour des étangs pour absorber une grande partie des phosphates qui aboutiraient autrement dans le lac.

D'autres ruisseaux, en plus de ceux du terrain de golf, alimentent également le lac à North Hatley. Chacun devrait être étudié et des mesures appropriées devraient être prises pour contrôler l'érosion et les autres formes de pollution potentielle. Un cas qui me vient à l'esprit est le ruisseau sans nom traversant la rue Main juste au sud de la rue Gagnon. Je l'appellerai Ruisseau Gagnon pour l'instant. Il descend de la zone boisée au sud du cercle de Rublee, une zone qui sera probablement développée au cours des prochaines années. La protection du ruisseau et de la vallée qu'il suit devrait être une priorité du plan stratégique, en tant que moyen de protéger le lac. Un futur promoteur pourrait être obligé de réserver un couloir vert centré sur le ruisseau comme parc public.

En aval, le ruisseau traverse une vallée boisée pittoresque, presque une gorge par endroits, sur son chemin vers le lac. Des remblais à grande échelle réalisés à quelques endroits dans le passé menacent le ruisseau. Les problèmes d'érosion doivent être résolus et toute nouvelle intrusion nuisible dans cet écosystème précieux doit être évitée. Le plan stratégique pourrait envisager un éventuel corridor vert sur toute la longueur du ruisseau, avec un sentier public longeant le cours d'eau entre les rues Rublee et Gagnon. L'expertise en matière d'aménagement de sentiers

pourrait possiblement être sollicitée auprès de la Fiducie de conservation Massawippi pour s’assurer de normes appropriées et optimiser le plaisir des utilisateurs.

Le ruissellement de sel épandu sur les routes en hiver est une autre menace importante pour l'écosystème fragile du lac. Actuellement entre 300 et 400 tonnes de sel sont épandues sur notre réseau local annuellement, tout en excluant la route 108. La majeure partie de ce sel aboutit au lac Le Village devrait se fixer un objectif de réduction significative. À l'exception de certaines zones escarpées, les conducteurs doivent s'adapter à des rues simplement déblayées (sans l’ajout d’abrasifs ou de sel). Une demande devrait être faite aux Transports Québec pour désigner environ 2 à 3 km de la 108 (rues Capelton et Magog) comme écoroute, tel que fait ailleurs au Québec dans des zones écologiquement sensibles.

L'avenir du mur de soutènement en béton longeant le lac au Parc Dreamland devra bientôt être abordé. Certaines sections de ce long mur vieux de 60 ans sont très détériorées. Des décisions devront bientôt être prises à ce sujet. Des options alternatives au mur devront être évaluées. Le mur contrevient aux règles actuelles d’aménagement des berges et le ministère de l'Environnement du Québec a clairement indiqué son souhait qu’on défasse le mur et restaure une plage. Revenir sur une plage naturelle (avec une végétation appropriée) serait beaucoup plus respectueux de l'environnement, tout en étant une solution plus économique.

Toute la question des bateaux à moteur et de leur impact sur le lac doit être soigneusement évaluée et des mesures doivent être prises pour adresser divers problèmes. Aidé par une subvention d'Ottawa, Bleu Massawippi termine actuellement une étude intitulée *« Navigation intelligente ».* Les bateaux à moteur passant dans des zones peu profondes peuvent provoquer une prolifération d'algues bleues, en remuant les sédiments, et une repousse vigoureuse des mauvaises herbes en les hachant avec leurs hélices. Les zones sensibles doivent être cartographiées et protégées.

Il y a des moments où il y a tout simplement trop de bateaux sur le lac. Bleu Massawippi cherche à déterminer le niveau maximum souhaitable de trafic maritime sur le lac (sa capacité environnementale) et à mettre en place certains contrôles, en collaboration avec Transports Canada. Ceci est particulièrement important lors de la planification de la croissance de la population autour ou à proximité du lac, ce qui est susceptible d'entraîner une augmentation de la demande de navigation. Les impacts négatifs incluent la pollution de l'eau, l'action nocive des vagues, le bruit, le danger physique des bateaux à grande vitesse par rapport aux utilisateurs plus vulnérable, tels que voiliers, kayaks, canoës, etc, ainsi que les baigneurs. Nous devons espérer que les recommandations de cette étude aideront la Régie intermunicipale du parc régional Massawippi (comprenant les cinq municipalités entourant le lac) à mettre en place des mesures visant à réduire les impacts environnementaux du trafic nautique et promouvoir de meilleures pratiques de cohabitation pour tous les utilisateurs du lac.

Le danger d’infestation du lac par des moules zébrées constitue une menace majeure qui préoccupe Bleu Massawippi. Elles n'ont pas encore été détectées dans notre lac, mais avec autant de plans d'eau environnants déjà infestés, c'est une explosion qui attend de se produire selon Michèle Gérin de Bleu Massawippi. Alors que 4500 bateaux ont été lavés à Ayer's Cliff l'année dernière avant leur mise à l’eau, moins de 1000 propriétaires de bateaux ont payé pour ce service à North Hatley. Cette disparité et ce laxisme apparent sont une cause majeure d’inquiétude qui doit être adressée par notre Conseil. Même les embarcations légères telles que les kayaks et les planches à pagaie posent des risques importants.

La Régie intermunicipale du parc régional Massawippi devra travailler en étroite collaboration avec Bleu Massawippi et donner à ses recommandations l'attention qu'elles méritent. Il est clair que des efforts concertés seront nécessaires de la part des cinq municipalités autour du lac, afin de mettre en place une politique uniforme et de véritables contrôles visant à protéger et à améliorer sa santé. En attendant, j'espère vivement que North Hatley saisira l'occasion de son plan stratégique pour établir une feuille de route pour la protection du lac. En fixant des objectifs et en suggérant des moyens de les atteindre, le village créerait un précédent significatif que les quatre autres municipalités riveraines pourraient bien être inspirées à suivre.

Michael Grayson, ingénieur. (M.Sc), environnementaliste

Citoyen préoccupé de North Hatley